

Pilotage / Evaluation

TERRITORIA OR

Département des Vosges

Suivi et évaluation des politiques départementales partagés avec les acteurs du territoire

1. Innovation en une phrase.

L'analyse annuelle de la performance et les résultats de 22 politiques départementales prioritaires sont partagés avec les acteurs du territoire/citoyens pour les réajuster, le cas échéant.

2. Mots clés : Evaluation – Pilotage – Gouvernance – Concertation

3. Le besoin

Le Département a adopté en 2015 le Plan Vosges Ambitions 2021 qui fixe les objectifs de 22 politiques publiques pour la période 2015-2020. Dès l'adoption de cette feuille de route, les élus départementaux ont souhaité impliquer régulièrement les usagers/acteurs du territoire/partenaires dans cette démarche d'évaluation des politiques départementales.

4. Les objectifs

- Mesurer l'efficacité et de la performance des politiques départementales au bénéfice des usagers et des habitants du territoire.
- Apporter l'éclairage nécessaire pour un ajustement souple et rapide de ces interventions si elles ne répondent pas aux orientations fixées ;
- Rendre compte, auprès des usagers et partenaires, de ce qui a été réalisé, de son impact, de son utilité, et les associer à cette démarche.

5. La description de l'innovation

Qui ? Les élus départementaux au sein

- du Comité stratégique qui valide les propositions d'évolution stratégique de la politique ou de l'action évaluée ainsi que les préconisations annuelles (Président et Vice-présidents)
- des Commissions « Indicateurs et objectifs » qui permettent le suivi et l'évaluation de chacune des stratégies du plan Vosges en lien avec les directions concernées.

Le service prospective et évaluation, en lien direct avec le DGS, a en charge le pilotage technique et l'animation de ce projet

Les forces vives des Vosges, élus, représentants du monde associatif, du secteur économique, etc. sont invitées, via les réunions territoriales, à faire des propositions d'amélioration.

Pour qui ? Les usagers et des habitants des Vosges

Quoi ?

La mise en place d'un dispositif de pilotage global pour l'ensemble des politiques liées au Plan Vosges.

Chaque année :

- Un document de synthèse graphique qui comprend la présentation globale synthétique et visuelle de la mise en œuvre des 22 politiques liées au plan Vosges et une appréciation globale des actions conduites dans le cadre de chacune de ces politiques. Celle-ci repose sur l'analyse d'un total de 330 indicateurs d'activités ou d'impacts et d'un dialogue avec les directions concernées.
- 22 notes de conjoncture décrivant la tendance générale de réalisation : analyse qualitative synthétique des actions mises en œuvre et préconisations d'amélioration. Elles permettent une vigilance accrue sur les politiques présentant un déficit de réalisation, une difficulté conjoncturelle de mise en œuvre (réglementaire par exemple), une non atteinte des objectifs fixés.

- Organisation de réunions territoriales pour rendre compte de l'évaluation annuelle réalisée et débattre des résultats de celles-ci mais également répondre aux questions des participants (forces vives du territoire, partenaires du Département). A titre d'exemple, pour estimer les résultats de la politique départementale en matière de marketing territorial, les participants des 7 réunions organisées en 2017 étaient amenés à indiquer s'ils jugeaient que l'image des Vosges s'était améliorée suite à l'action conduite par le Département (mise en place d'une marque territorial et promotion de celle-ci).

Quand ?

2016 : mise en œuvre des outils de pilotage, suivi des 22 politiques du Plan Vosges et explication de la méthode lors des réunions territoriales

2017 : première note de conjoncture, formalisation des préconisations et partage des résultats en réunions territoriales

2018 : note de conjoncture avec comparaison 2017 et vérification des préconisations, concertation citoyenne puis adaptation/réorientation de certaines stratégies du plan

6. Les moyens humains et financiers

Moyens humains : 2,5 ETP au niveau du service prospective et évaluation

Moyens financiers / Budget total : 2.500 euros/an, pour les frais de réservation de salle des réunions territoriales et les frais de reprographie.

7. L'évaluation de l'innovation

Impacts :

- Développement d'une culture de la performance / pilotage /évaluation au sein de la collectivité et notamment des directions
- Des préconisations annuelles qui permettent d'ajuster de manière réactive et régulière les politiques du plan, avec un gain en matière d'efficacité/ efficience de celles-ci
- Un outil /démarche qui permet à la collectivité de rendre compte concrètement auprès des usagers et partenaires de son action au travers notamment de questions interactives (utilisation de boîtiers de vote électroniques) permettant de recueillir leur avis sur certains sujets /orientations. Une question portait par exemple en 2017, sur les 3 priorités à donner en matière de service à la population dans le cadre du schéma d'accessibilité des services au public en cours d'élaboration porté conjointement par la Préfecture et le Département?

Potentiel de diffusion et de répliation

La méthode est entièrement duplicable et l'implication des élus est un facteur essentiel de réussite .

Bilan :

La démarche va se poursuivre en 2018 par l'organisation des assises de l'évaluation qui permettront de dresser et partager un bilan complet à mi-mandat du Plan Vosges.

Dans ce cadre, il est prévu :

- La conduite d'une grande enquête auprès de la population
- La constitution d'un panel de Vosgiens volontaires pour donner régulièrement leur avis sur des thèmes ou questions liés à l'action de la collectivité.